

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 356 abrogeant l'arrêté du 29 Mai 1936 réglementant la vente des médicaments par les commerçants.

n° 356

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 mai 1943

Numéro JO
n° 10 du 15/05/1943

Date du numéro
15 mai 1943

VISAS

Vul'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par Décret du 18 Juin 1884

Vul'arrêté susvisé du 29 Février 1936, portant règlement de la vente des médicaments par les commerçants ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est et demeure abrogé l'arrêté susvisé du 29 Février 1936 portant règlement de la vente des médicaments par les commerçants. Art. 2. le présent arrêté sera enregistré, communiqué et public partout où besoin sera.

BAYARDELLE.